

du 16 au 30 avril 2017

Triage : bientôt fini le bruit p.7 à 9



CINÉMA

Du mercredi 19 au mardi 2 mai

Le cinéma est fermé pour travaux jusqu'au mardi 18 avril inclus

PATIENTS

Se laver, s'habiller, marcher, jouer au basket, voici ce que Ben ne peut plus faire à son arrivée dans un centre de rééducation suite à un grave accident. Ses nouveaux amis sont tétras, paras, traumatés crâniens... Bref, toute la crème du handicap. Ensemble, ils vont apprendre la patience. Ils vont résister, se vanter, s'engueuler, se séduire mais surtout trouver l'énergie pour réapprendre à vivre. Patients est l'histoire d'une renaissance, d'un voyage chaotique fait de victoires et de défaites, de larmes et d'éclats de rire, mais surtout de rencontres : on ne guérit pas seul.

Film français. Genre : comédie dramatique. De Grand Corps Malade, Mehdi Idir, avec Pablo Pauly, Soufiane Guerrab, Moussa Mansaly.

Mercredi 19 avril à 14 h 30 et 20 h 30, mardi 25 avril à 20 h 30.



Pas de séance le dimanche 23 avril

LA BELLE ET LA BÊTE

Fin du 18^e siècle, dans un petit village français. Belle, jeune fille rêveuse et passionnée de littérature, vit avec son père, un vieil inventeur farfelu. S'étant perdu une nuit dans la forêt, ce dernier se réfugie au château de la Bête, qui le jette au cachot. Ne pouvant supporter de voir son père emprisonné, Belle accepte alors de prendre sa place, ignorant que sous le masque du monstre se cache un Prince Charmant tremblant d'amour pour elle, mais victime d'une terrible malédiction.

Film américain. Genres : fantastique, romance, musical. De Bill Condon, avec Emma Watson, Dan Stevens, Luke Evans.

Mercredi 26 avril à 14 h 30 et 20 h 30, dimanche 30 avril à 15 h et 17 h 30, mardi 2 mai à 20 h 30.



Tarifs : 6 € (plein tarif), 5 € (tarif réduit), 3 € (moins de 12 ans)

Le tarif réduit est accordé sur justificatif : de 13 à 25 ans, aux étudiants, demandeurs d'emploi, plus de 60 ans, abonnés de la saison culturelle.

Paiement par carte bleue à partir de 10 €

Espace culturel du parc
Place Maurice Nilès, 120, rue Sadi Carnot
01 48 31 95 42

FLASHEZ & RETROUVEZ

Le synopsis complet, les bandes annonces et la programmation de vos films.



Jusqu'au jeudi 20 avril

• Exposition

Créations des élèves de l'école élémentaire Jean Macé sur le thème du développement durable.

lundi et mardi de 14 h à 18 h, mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, vendredi de 10 h à 12 h 30, médiathèque de l'Économie, 29, rue Dominique Roberty

Jusqu'au samedi 29 avril

• Séjours d'été enfants et adolescents

Préinscriptions (p. 11).

Jusqu'au dimanche 21 mai

• Exposition

Mickaël Bethe-Selassié (p. 16). du mardi au dimanche de 12 h à 18 h, le samedi jusqu'à 19 h, château de Ladoucette

Dimanche 16 avril

• Animations de Pâques

de 9 h à 13 h, marché des Quatre routes



Mardi 18 avril

• Séjours pour les retraités

Inscriptions (p. 11). de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, salle Louis Méret, Maisons des services publics Avenir et Économie



• Drancy chante Idir

Concert avec les élèves du Conservatoire de musique et de l'école Jorissen (p. 3). 19 h, Espace culturel du parc

Mercredi 19 avril

• Spectacle jeune public

"Il pleut des coquelicots", d'Auréli Loiseau (p. 3). À partir de 7 ans 15 h, médiathèque Georges Brassens



Samedi 22 avril

• Certificat Voltaire

9 h, Plateforme de la réussite 93, rue de la République



• Table ronde

Idir, amour et promotion de la culture et de l'identité kabyles, une autre résonance de l'université entre quête et création. 14 h 30, Centre culturel franco-berbère, 37, boulevard Paul Vaillant-Couturier

Samedi 22 avril

• Foot

JA Drancy / LOSC Lille Métropole 2. 18 h, stade Charles Sage



• Spectacle

Miss Carpenter. Tarifs : 24 € / 21 € / 16 € 20 h 30, Espace culturel du parc

SAISON 2016 CULTURELLE 2017

Dimanche 23 avril

• Élections

1^{er} tour des présidentielles (p. 14).

Lundi 24 avril

• Ciné-club

"Ces garçons qui venaient du Brésil" (p. 3).



Mardi 25 avril

• Bal

Organisé par le service municipal des Retraités, avec Pascal de Smet. Tarif : 9 € 14 h, Espace culturel du parc

Mercredi 26 avril

• Concert

"L'école en musique", avec les classes CHAM (p. 3). 19 h, Espace culturel du parc

Vendredi 28 avril

• Concert

"Musiques actuelles" avec le Conservatoire (p. 3). 20 h 30, Espace culturel du parc

Samedi 29 avril

• Exposition

Avec les Confederates (p. 13). de 8 h à 19 h, parc de Ladoucette

• Collecte

La société Eco-systèmes, en partenariat avec la ville, récupère vos déchets électriques et électroniques. de 9 h à 13 h, avenue Henri Barbusse, devant la halle du marché couvert



Dimanche 30 avril

• Commémoration

"Souvenir des morts en déportation". 9 h, place de l'Hôtel de ville

UN PEU PLUS TARD...

Mercredi 3 et jeudi 4 mai

• Inscriptions

Banquets de printemps

Dates des banquets :

- lundi 15, vendredi 19, lundi 22, mardi 23, lundi 29, mardi 30 mai

- jeudi 1^{er} et vendredi 2 juin

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, salle Louis Méret et maisons des services publics, Avenir et Économie



Jeudi 4 mai

• Conseil municipal

20 h, Hôtel de ville, salle du conseil

Samedi 13 mai

• Salon du développement durable

Avec le service municipal du Développement durable (p. 11). de 10 h à 19 h, parc de Ladoucette

PENSEZ À RÉSERVER VOS PLACES !



MISS CARPENTER

SAMEDI 22 AVRIL À 20H30



BATLIK

SAMEDI 13 MAI À 20H30

Sages comme des sauvages EN PREMIÈRE PARTIE DE BATLIK

SAISON 2016 CULTURELLE 2017

BILLETTERIE :

ESPACE CULTUREL DU PARC

MARDI, VENDREDI ET SAMEDI DE 14H À 18H / MERCREDI DE 15H À 18H / SAMEDI MATIN DE 10H À 12H30

Théâtre

"Le soleil glacé" en résidence

Dans le cadre du contrat local d'éducation artistique, la compagnie investit la ville pour faire vivre aux Drancéens une expérience théâtrale unique.

Mardi 28 mars, 14 h, résidence Les Lilas. Toutes les résidents inscrits à l'atelier sont au rendez-vous. Paul Francesconi, metteur en scène et auteur, membre de la compagnie, commence par faire le bilan de la séance précédente, puis propose quelques exercices pour apprendre à projeter sa voix et à travailler son articulation. Les retraités les effectuent avec plus ou moins d'aisance mais avec beaucoup de bonne volonté et surtout de bonne humeur et d'autodérision. Les rires s'enchaînent.

Des talents insoupçonnés

Vient le temps de l'interprétation. Paul Francesconi leur propose une scène du *Médecin malgré lui* de Molière, à jouer à deux. Les retraités découvrent le texte, se l'approprient, commencent à prendre leurs marques et des talents insoupçonnés se révèlent sur scène avec de très bonnes interprétations. Le dernier exercice du jour permet de découvrir d'autres talents, en écriture cette fois. Le sujet, une dispute conjugale, inspire particulièrement. Très vite, les premières lignes sont posées sur le papier. Si vite que certains auront même le temps de commencer à lire et interpréter leur texte. "C'est facile, confie une retraitée à une autre. *Il suffit de s'inspirer de nos souvenirs de vie de couple*". Et effectivement, dans chaque texte, il y a du vécu : "Où es-tu passé ? / J'étais au marché, il faut bien manger / Tu as toujours de bonnes excuses / Oui, puisque tu le dis / Ne noie pas le poisson / Je n'ai pas acheté de poisson, sache-le / Je m'en doute, tu préfères tes fringues / Comment ferais-je pour en acheter, tu ne me donnes pas d'argent / À force de me faire les poches, tu n'en as pas besoin / Comment pourrais-tu me payer, tes poches sont percées ? Si elles sont percées, c'est que tu ne fais pas ton travail d'entretien / Bien, si tu le prends ainsi,



quittons-nous... / Bon débarras, je ne regretterai pas grand-chose...". Rendez-vous est donné la semaine suivante, avec quelques devoirs. "J'aime écrire et inventer des mondes nouveaux, mais aussi aider d'autres personnes à faire naître des univers", explique Paul Francesconi. Mission accomplie. À l'issue de la troisième séance, chacun s'est déjà constitué un univers bien à lui.

Encourager la création

Les collégiens de Jacques Jorissen abordent l'Autre et les lycéens de Delacroix, l'engagement politique. Les thématiques sont adaptées au public, l'objectif est de montrer que le théâtre est un art pour tous et de leur donner envie de vivre d'autres expériences théâtrales. "Ces ateliers visent à inciter les jeunes à écrire leurs propres pièces de théâtre pour les mettre en scène et les jouer", indique Paul Francesconi. Une brigade littéraire de lycéens écrivains-journalistes a également été constituée sur la base du volontariat. Sa mission : métamorphoser l'actualité, poétiser la politique et inventer des histoires folles. Pendant

les vacances, sur le même principe, un atelier a été proposé aux 11-15 ans du club ados. "Ce fut l'occasion pour eux de découvrir que le théâtre est un art complet qui mobilise des compétences hétéroclites : l'écriture, la gestuelle, la voix, le chant, la danse, l'improvisation... et le jeu sur scène", constate le metteur en scène. Le théâtre est fait pour tous, c'est sans doute le message que la compagnie laissera après 70 h de rencontres et de formations.

Ti Jean

Seul en scène, de Paul Francesconi, où se mêlent poésie et théâtre. Arrivé dans "une espèce de ville", Ram recherche Ti Jean, son compagnon de route, qu'il a perdu juste avant d'en franchir les portes. Il hante les rues à la recherche de cet enfant qu'il a recueilli dans les racines d'un arbre. Un garçon extraordinaire dont les narines soufflent du souffle et qui grandit de dix ans en une nuit...

↳ Samedi 29 avril à 15 h
Médiathèque Georges Brassens
65, avenue Marceau

Concerts

Éclectique et électrique

En avril, trois rendez-vous pour les amateurs de musique.

Notes finales



Jeudi 23 mars, la chorale de l'école Jorissen est en pleine répétition en compagnie d'Idir. Les élèves préparent, avec ceux du conservatoire, le concert concluant en musique les six semaines qu'ont consacré le Centre culturel franco-berbère et la municipalité au chanteur kabyle.

↳ Mardi 18 avril, 19 h
Espace culturel du parc
Sur réservation auprès du CCFB :
09 51 54 12 16 ou 01 45 80 23 90

Vents et cordes

Les classes à horaires aménagés musique (CHAM) de l'école Salengro-Voltaire, ont connu cette année une évolution importante. Tous les cours ont lieu désormais durant le temps scolaire. Par ailleurs, les élèves suivent maintenant certains cours par groupe de trois, afin de créer une bonne synergie entre eux.

↳ L'école en musique
Mercredi 26 avril, 19 h
Espace culturel du parc
Entrée libre
(dans la limite des places disponibles)

Musiques actuelles

Le département "Musiques actuelles" du conservatoire, désormais en partenariat avec Music plus, est en pleine évolution. en plus des cours particuliers, les batteurs, chanteurs, guitaristes électriques ou bassistes travaillent aussi en groupes dans les locaux de répétitions de la boutique de l'avenue Barbusse. Le fruit de cette nouvelle pratique sera restitué lors d'un concert, avec la participation des classes d'instruments et de la chorale Cantoria du conservatoire.

↳ Vendredi 28 avril, 20 h 30
Espace culturel du parc
Entrée libre
(dans la limite des places disponibles)

Brèves



En 1978, ce film de Franklin J. Schaffner, le réalisateur de la célèbre "Planète des Singes", raconte l'histoire d'un chasseur de nazis qui se lance à la recherche de Josef Mengele, le terrifiant médecin d'Auschwitz. Le héros est interprété par Laurence Olivier qui, 2 ans plus tôt, était à l'affiche de "Marathon Man" avec Dustin Hoffman dans lequel il jouait...

un Nazi tandis que Gregory Peck incarne le premier méchant de sa carrière. Le vrai Josef Mengele décédera (en liberté) quelques mois après la sortie du film. Une œuvre à découvrir pour nous replonger dans une époque rédemprtrice.

Par Simon Chevalier

↳ Lundi 24 avril
14 h 30 et 20 h 30
↳ Espace culturel du parc
Tarif : 4 €

↳ Renseignements :
01 48 31 95 42 ou 06 31 08 48 63

Médiathèques

Des travaux sont susceptibles d'occasionner une fermeture de la MGB.
Plus d'infos sur drancy.net et sur mediatheques.paristde.fr

• Spectacle

Il pleut des coquelicots

Trois sœurs vont voir leur Mama malade avec un panier garni. En chemin, elles rencontrent Maké Il Lupo...

Par Aurélie Loiseau

À partir de 7 ans
↳ Mercredi 19 avril
à 15 h

↳ MGB



• Exposition

"Le polar français"

Tout public

↳ jusqu'au jeudi 27 avril

↳ MGB

• Projection

"L'Affaire SK1"

de Frédéric Tellier

Enquête du jeune inspecteur Franck

Magne pour traquer Guy Georges.

Déconseillé aux moins de 12 ans

↳ samedi 22 avril

à 15 h

↳ médiathèque de l'Économie

• Conférence-débat

de l'auteur et scénariste Rachid Santaki,

auteur de "Flic ou caillera"

et "La légende du 9-3".

Thème : la façon d'écrire un scénario.

Dès 14 ans

↳ vendredi 28 avril

à 15 h 30

↳ MGB

+ d'actus culturelles

f Culture Drancy

2017 : un budget responsable

Le budget 2017 adopté lors du conseil municipal du 30 mars est un budget ambitieux. Il se caractérise à la fois par une gestion rigoureuse, afin de ne pas faire peser sur eux le poids d'un contexte toujours aussi difficile pour



Des finances saines

Un élément est déterminant lorsqu'il s'agit de la santé financière d'une Ville : son taux d'épargne brute, c'est-à-dire les ressources de fonctionnement non mobilisées pour la couverture des charges courantes de fonctionnement. Elles peuvent être utilisées pour couvrir le remboursement du capital de la dette ou autofinancer une partie de la politique d'investissement. À Drancy, le taux d'épargne brute s'élève à 8 %, ce qui représente près de 9 millions d'euros.

Un autre indice incontournable confirme le diagnostic de bonne santé financière : la capacité de désendettement de la Ville. Cette dernière s'améliore légèrement. Fin 2016, elle était de moins de 9 ans, soit bien en-dessous du seuil de dangerosité fixé à 15 ans.

Pas d'augmentation des taux d'imposition

Jean-Christophe Lagarde l'avait annoncé lors du débat d'orientations budgétaires : la Ville n'augmentera pas ses taux d'imposition en 2017, pour la huitième année consécutive. Pour réussir à avoir des finances saines tout en ayant un investissement élevé, la Ville a cherché l'optimisation des recettes de subventions et fait preuve d'imagination pour réaliser les économies nécessaires, par exemple en faisant la chasse au gaspillage d'énergies dans les bâtiments communaux.



Documents relatifs au budget sur drancy.net

Budget d'une ville, comment ça fonctionne ?

→ Le fonctionnement

Le fonctionnement recense toutes les opérations et dépenses courantes de la collectivité.

- Les **dépenses courantes** comprennent les frais de personnel, les fournitures, les fluides (eau, électricité...), les intérêts de la dette, les prestations de services...

- Les **recettes courantes** comprennent les ressources fiscales, les dotations de l'État...

→ L'investissement

L'investissement recense l'ensemble des flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine municipal, la construction de nouveaux équipements et le remboursement du capital de la dette.

→ Lexique

- **Capacité d'autofinancement** (ou CAF) : ensemble des ressources brutes à la fin d'un exercice. Elle permet à la collectivité d'assumer elle-même des besoins d'investissement.

- **Capacité de désendettement** : elle mesure le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire, à capacité d'autofinancement brute constante, c'est-à-dire le rapport entre l'épargne et la dette, la première finançant la seconde.

- **Dotation** : somme prélevée sur le budget de l'État pour être distribuée aux collectivités territoriales.

- **Épargne brute** : ressources de fonctionnement non mobilisées pour la couverture des charges courantes de fonctionnement.

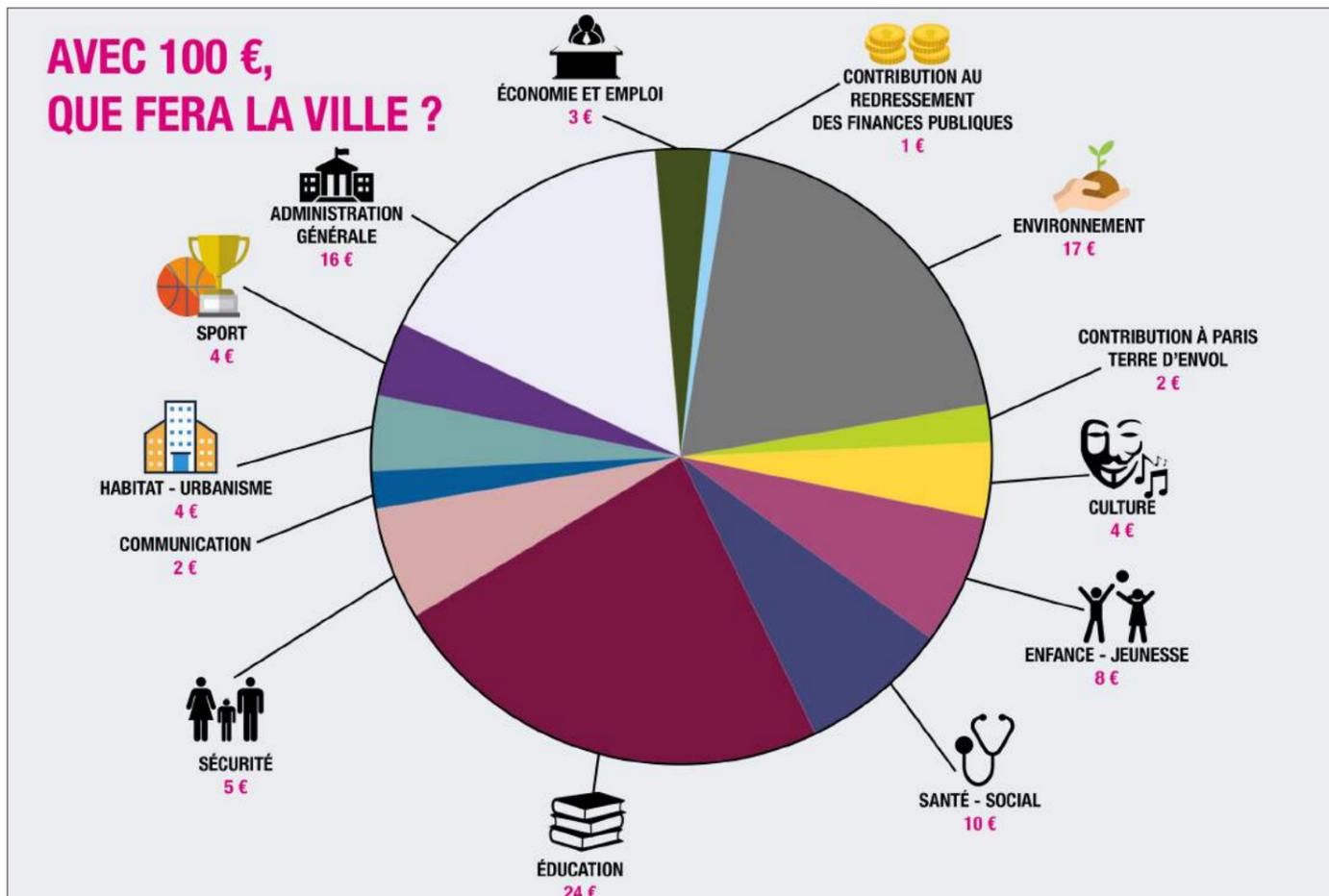
- **Impôts locaux** : taxe d'habitation et taxe foncière.

Un contexte budgétaire toujours compliqué

Les années passent et le contexte budgétaire ne cesse de se complexifier pour Drancy, comme pour l'ensemble des collectivités. Cette année encore, le budget s'inscrit dans un contexte de diminution des recettes. La Ville subira une nouvelle baisse des dotations de l'État, environ 1,5 millions d'euros pour la seule dotation globale de fonctionnement (DGF).

Un investissement élevé : une nécessité

En 2017, les dépenses d'investissement sont en nette augmentation pour préparer l'avenir mais surtout pour répondre aux besoins des Drancéens dans le secteur de l'éducation, où la Ville doit faire face à un nombre accru d'enfants à scolariser, dû au rajeunissement de sa population. Malgré cette obligation, la Ville conserve des finances saines.



par un investissement élevé, afin de prendre en compte les besoins des habitants, mais également les collectivités. Explications.

► Quelques-uns des projets

Pour mieux vivre la ville d'aujourd'hui et construire la ville de demain

Éducation

- Construction du groupe scolaire Jules Ferry (21 classes)
- Création de quatre salles dans le groupe scolaire Timbaud-Dewerpe
- Création de six classes dans le groupe scolaire Jean Macé
- Achat d'un terrain privé pour la création de six classes à l'école maternelle France Bloch
- Lancement des études pour l'agrandissement de l'école maternelle Jacqueline Quatremaire

Sécurité

- Acquisition de caméras haute défini-

tion pour le renouvellement du système de vidéosurveillance, son extension aux abords des établissements scolaires ainsi que pour la mise en place de la vidéoverbalisation

Sport

- Changement du sol et des luminaires de la grande salle du gymnase Joliot-Curie
- Vitrification du parquet et remplacement de l'éclairage par des projecteurs LED du gymnase Auguste Delaune
- Réfection du plafond de la salle de boxe Jules Auffret

Culture

- Remise en état du conditionnement de l'air de la médiathèque Georges Brassens
- Remplacement du matériel des manifestations en plein air



Rue de la Villette dans le quartier de la Mare : chantier de construction du groupe scolaire Jules Ferry qui ouvrira à la rentrée 2018.



FONCTIONNEMENT

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 133.077.132,67 €.

→ **Recettes réelles de fonctionnement : 108.758.954 €**

(-1,7 % par rapport à 2016)

- Produits des services et du domaine : 11,9 %
- Impôts et taxes : 61,8 %
- Dotations et participations : 25,4 %
- Autres produits : 0,9 %

→ **Dépenses réelles de fonctionnement : 100.032.461,67 €**

(-2,1% par rapport à 2016) :

- Charges à caractère général : 24,4 %
- Charges de personnel : 60,6 % (charge nette hors Paris terres d'envol, CCAS et associations : 56,9 %)
- Contingents, subventions : 9,9 %
- Charges financières : 3,9 %
- Autres charges : 1,2 %

→ **Épargne brute financière de fonctionnement (hors excédent reporté) : 8.726.492,333 €** soit 8 % des recettes réelles de fonctionnement.

INVESTISSEMENT

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à hauteur de 74.844.782,26 €.

→ **Dépenses réelles d'investissement (hors restes à réaliser) : 43.854.680 €** dont 33.079.090 € de dépenses d'équipement.

- Études : 4,9 %
- Subventions d'équipement versées : 3,1 %
- Travaux : 40,2 %
- Acquisitions, aménagements : 30,4 %
- Remboursement du capital de la dette : 16,3 %
- Consignations : 2,3 %
- Autres dépenses : 2,8 %

→ **Recettes réelles d'investissement (hors excédent capitalisé) : 31.115.189 €.**

- Dotations : 13,5 %
- Subventions d'investissement : 6,8 %
- Emprunt nouveau : 49,7 %
- Déconsignations : 10,7 %
- Cessions d'immobilisations : 19,1 %
- Autres recettes : 0,2 %

→ **Encours de dette de la Ville (au 1^{er} janvier 2017) : 106.707.814,74 €.** Capacité de désendettement < 9 ans.

Le mot de l'élu

Trois questions à Anthony Mangin, 1^{er} adjoint au maire, en charge des Finances



Quelle est la priorité de la Ville en 2017 ?

La priorité de la Ville sera plus que jamais l'Éducation. La Ville rajeunit, surtout dans les quartiers pavillonnaires où de jeunes couples remplacent les anciens. Dans les cinq prochaines années, la Ville aura besoin de 60 classes supplémentaires. Pour relever ce défi inédit, elle doit mobiliser, dès 2017, près de 14 millions d'euros pour l'Éducation, soit près de la moitié des dépenses d'investissement qui augmentent, quant à elle, de 25,2%.

La Ville pourra-t-elle tout de même poursuivre son action quotidienne en faveur de l'égalité des chances à l'école ?

Oui, l'égalité des chances est pour l'équipe municipale indissociable de l'Éducation. Il n'y aura aucune coupe budgétaire à ce niveau. Les clubs coups de pouce Clé et Clem seront maintenus, tout comme les ateliers artistiques, les subventions aux projets d'action éducative (PAE) ou aux classes à projets artistiques et culturels (PAC), la mise à disposition de cars pour les sorties scolaires... Il n'est pas question de réduire la qualité des services publics fournis aux Drancéens, ni d'augmenter leurs impôts. D'autres investissements sont d'ailleurs prévus dans le domaine de la sécurité, du sport ou de la culture. Nous maintenons également notre soutien à la vie associative dont le rôle est essentiel dans la vie locale.

Maintenir le niveau de service public tout en augmentant l'investissement et en conservant des finances saines, sans augmenter les impôts : comment faites-vous ?

Notre ligne directrice est toujours la même : optimiser notre gestion en faisant la chasse au gaspillage, en se limitant aux dépenses indispensables, en recherchant un maximum de subventions... Les travaux prévus aux gymnases Joliot-Curie et Auguste Delaune seront, par exemple, financés à hauteur de 20 % par des subventions du conseil régional dans le cadre du dispositif "Nouvelles ambitions pour le sport en Île-de-France". La Ville maîtrise également au maximum ses dépenses de fonctionnement. Dans ce sens, nous avons, par exemple, mis en place un suivi en temps réel de la consommation des bâtiments communaux pour faire la chasse aux fuites. Ce système de "bâtiments connectés" nous permet d'économiser jusqu'à 400.000 € par an. Mais, il faut le reconnaître, l'exercice devient de plus en plus compliqué d'année en année.

Il est important d'ajouter que la Ville s'astreint, en plus, à pallier les réductions des services publics de l'État sur notre territoire. Elle développe une action publique efficace, notamment pour lutter contre la plaie de notre société, le chômage. D'ores et déjà, Drancy a créé la Mission emploi et a encouragé la création de son réseau national, qui collecte désormais la taxe d'apprentissage et qui accompagne des centaines de personnes vers le retour à l'emploi. Ce n'est pas rien : cela donne du sens.



→ Les autres points adoptés au conseil

► Bon plan : la Ville aide les Drancéens à changer d'énergie



Les élus ont autorisé le maire à signer une convention, inédite en France, entre GRDF et la Ville pour accompagner financièrement les particuliers à passer du fioul au gaz.

Une première en France

La signature est intervenue dès le lendemain. Drancy est la première ville à avoir signé une convention de ce type., ce qui est le fruit de sa relation partenariale avec GRDF. L'objectif est de participer au développement des énergies respectueuses de l'environnement et de permettre aux Drancéens de réduire, une fois de plus, leur facture énergétique.

Pourquoi passer d'un chauffage au fioul à un chauffage au gaz ?

D'une part, le biométhane, gaz produit lors du traitement des déchets et utilisé dans le réseau de distribution de gaz naturel est une énergie propre. D'autre part, elle est de 20 à 30 % moins chère que les autres énergies et permet donc également de réaliser des économies significatives.

Qui peut bénéficier de l'aide ?

Tout Drancéen dont le domicile est équipé d'une chaudière au fioul et qui souhaite la remplacer par une chaudière au gaz.

Quel est le montant de l'aide ?

Elle varie selon le montant et les conditions de réalisation des travaux. La Ville accorde une aide équivalente à 10 % du montant des travaux. GRDF réalise gratuitement le raccordement de la parcelle au réseau et accorde, en plus, une aide de :

- 400 € pour des travaux réalisés par un plombier non conventionné GRDF
- 600 € pour des travaux réalisés par un plombier conventionné.

À quel moment dois-je faire mes démarches ?

Au maximum trois mois à compter de la date de facture des travaux. Passé ce délai, l'aide ne pourra plus être accordée.

Quels documents faudra-t-il fournir ?

- la facture originale des travaux
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- le dernier avis d'imposition
- une pièce d'identité
- un RIB

Comment s'informer ?

- sur le salon du Développement durable, samedi 13 mai, au parc de Ladoucette (p. 11).
- à compter du jeudi 18 mai, lors de permanences organisées chaque jeudi à l'Hôtel de ville. *Drancy immédiat* vous tiendra informé de la date de ces permanences.

► Sécurité : les élus contre la disparition du commissariat de Drancy

Jean-Christophe Lagarde a proposé une motion contre la disparition de 16 commissariats de plein exercice en Seine-Saint-Denis. Elle a été approuvée par l'ensemble des conseillers municipaux, à l'exception des deux élus socialistes.

"Considérant la hausse continue de la délinquance en Seine-Saint-Denis, notamment les cambriolages, les atteintes à l'intégrité physique et les trafics de stupéfiants,

Considérant le climat de violences urbaines qui touche un grand nombre de cités de Seine-Saint-Denis et rend très difficile le travail des forces de police,

Considérant les déclarations réitérées par le gouvernement visant à renforcer les effectifs de notre département,

Considérant la nécessité de maintenir une police nationale au plus près des habitants, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7,

Considérant les insuffisances criantes en termes d'effectifs d'officiers de police judiciaire pour mener à bien les procédures à l'encontre des délinquants,

Le conseil municipal :

- Réaffirme solennellement la mission régalienne de l'État de protection des personnes et des biens,
- Appelle l'État au respect de ses engagements d'augmentation des effectifs en Seine-Saint-Denis,
- Exige de l'État le retrait immédiat d'un

projet élaboré en catimini qui vise à réduire la présence policière sur une partie du territoire de Seine-Saint-Denis,

• Demande qu'une concertation s'engage sans délai entre les maires de Seine-Saint-Denis, le préfet du département et le préfet de police de Paris, notamment en raison de l'impact prévisible d'une telle réforme sur les rapports entre la police nationale et les polices municipales,

• S'oppose à toute perspective d'une police nationale à deux vitesses, l'une correspondant à une simple présence en journée les jours ouvrables, l'autre plus lointaine re-

prenant les prérogatives d'actions opérationnelles et de police judiciaire. "

Le projet de disparition de 16 commissariats, ébauché en catimini sans aucune concertation avec les élus, n'en est encore qu'au stade de la "réflexion interne" selon la préfecture de police, il est donc plus que jamais temps de se mobiliser. Jean-Christophe Lagarde a donc appelé les maires du département à faire voter des motions identiques lors de leurs prochains conseils municipaux.



► Éducation

• Les élus ont accordé une subvention exceptionnelle de 3500 € à l'école élémentaire René Dewerpe pour un projet d'école intitulé "Séjour découverte du milieu à dominante poney". Elle participera au financement de la location du car, de l'hébergement, de la restauration et des cours de poney pour 45 élèves. Ce projet n'avait pu faire l'objet d'un financement dans le cadre des projets d'actions éducatives (PAE) votés lors du dernier conseil, le 2 mars dernier, il était donc proposé d'y remédier.

• L'école élémentaire Jean Jaurès prépare une comédie musicale traitant des grandes révolutions, de 1789 à nos jours, qu'elle présentera à l'Espace culturel du parc. Le conseil municipal a décidé d'aider à hauteur de 1000 € ce projet à PEAC (parcours d'éducation artistique et culturel), déjà subventionné par l'État.

• Dans le cadre de la reconstruction du collège Paul Langevin, sis 79, rue Julian Grimau, les élus municipaux ont autorisé le maire à signer les actes de cession à l'amiable au prix de 207.900 €, correspondant à l'avis de France Domaine.

► Aménagement

Dans le cadre de la restructuration de l'avenue Henri Barbusse, le conseil municipal a autorisé le maire à signer l'acte de cession du numéro 196 pour la réalisation d'un immeuble d'habitation du n°194 au n°198.

► Développement durable

• En 2014, les élus avaient autorisé le maire à signer une convention avec une apicultrice pour l'implantation et l'usage d'un rucher, rue Louis Delplace. Afin de lui permettre de pratiquer son activité dans les meilleures conditions et d'accueillir des classes, les élus ont autorisé le maire et son adjoint à l'Urbanisme à signer et déposer une déclaration de travaux pour l'implantation d'un chalet de 10,5 m². Elle pourra y entreposer le matériel nécessaire à son activité.

• La Ville souhaite faire des demandes de subventions auprès de la Région pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les quatre courts de tennis couverts, rue de la Station, et pour la mise en place d'ombrières solaires au-dessus du centre technique. Pour ces deux projets, elle sollicite des subventions à hauteur de 15 % du coût global. Elle a également effectué des demandes de subventions à hauteur de 65 % auprès de l'État, dans le cadre du dispositif "Fonds de soutien à l'investissement public local".

► Soutien à la vie associative

Le tissu associatif local constitue un atout pour Drancy. Les élus municipaux lui ont réaffirmé leur soutien. Ils ont accordé une enveloppe globale de 820.000 € de subventions de fonctionnement, répartie entre 108 associations et des prêts de salles, d'installations sportives, de matériel et de transports collectifs à plus de 180 associations.



Gare de triage : bientôt fini le bruit

Après des années de bataille, la SNCF a commencé, en mars, à équiper les mâchoires de freinage de la gare pour diminuer leur bruit strident. Une vraie révolution pour tous les Drancéens qui subissent ces nuisances jusqu'à 800 mètres autour de la gare.

Depuis 15 ans, Jean-Christophe Lagarde réclame des mesures à la SNCF pour réduire le bruit infernal produit par le freinage des wagons de marchandises. Plus d'une décennie après le début de la bataille, la révolution est en marche : les travaux ont commencé mi-mars et devraient permettre aux riverains de retrouver une réelle sérénité auditive pour la fin de l'année. Pourtant la pollution sonore occasionnée par la gare n'était un secret pour personne : le député-maire avait interpellé Dominique Bussereau, secrétaire d'État aux transports et à la mer dès 2002. En 2005, son successeur, François Goulard, était venu sur place "pour constater qu'en effet les niveaux sonores y étaient extrêmement élevés", c'est-à-dire insupportables. En 2007, la société Bruitparif, après avoir effectué des mesures du bruit à proximité de la gare, avait également demandé à la SNCF d'agir et de réaliser des travaux pour

limiter les nuisances. Ces alertes ne seront donc pas restées sans réponse, bien qu'elle fût pour le moins longue à arriver.

Une technologie nouvelle pour 95 % de bruit en moins

Le salut auditif des riverains vient des pays de l'Est, plus exactement de Slovaquie. Il s'agit d'une technologie nouvelle, mise au point par la société ELPA d.o.o. et utilisée sur la plupart des grands sites de triage d'Europe, excepté en France. Le système est conçu pour réduire la pollution sonore à la source même, générée à cause de la friction entre les roues des wagons et le frein de rails à l'exécution du freinage dans les gares de triage. Il sera donc pour la première fois appliqué en France et ce sera à la gare de triage de Drancy, il promet de faire disparaître 95 % des crisements stridents. Environ 4,2 millions d'euros sont engagés par la SNCF pour mettre en place ce système. →

LE MOT DU MAIRE

Contre le bruit du triage, une première en France.

Drancy, une fois encore, se distingue et c'est un résultat obtenu de haute lutte, 15 années de luttes.

En effet, depuis 2002 je n'ai cessé d'expliquer aux ministres des transports successifs et aux dirigeants de la SNCF que les bruits de freins à la gare de triage étaient insupportables.

Des mesures faites en 2007 montraient des pics de crisements à plus de 120 décibels, ce qui correspond au vacarme d'un Airbus au décollage. Il aura fallu beaucoup de persévérance pour parvenir à découvrir qu'une entreprise slovaque avait mis au point un système de réduction des nuisances, provoquées par les mâchoires de freins sur les essieux des wagons. Après avoir démontré que ce système commençait à être déployé dans toute l'Europe, j'ai obtenu que la SNCF se penche enfin sur cette solution.

Il aura fallu un déplacement à Nuremberg en fin d'année 2014 (une gare de triage neuf fois plus importante que Drancy) pour que les ingénieurs et dirigeants de la SNCF reviennent convaincus de l'extraordinaire efficacité de cette nouvelle technologie.

Actuellement, la moitié de notre ville supporte encore ces nuisances. Mais en fin d'année 2017, lorsque la totalité des mâchoires de freinage auront été équipées et réglées, 95% de ce bruit aura disparu. C'est donc un changement spectaculaire attendu dans la qualité de vie des Drancéens qui n'auront plus à subir ces cris-

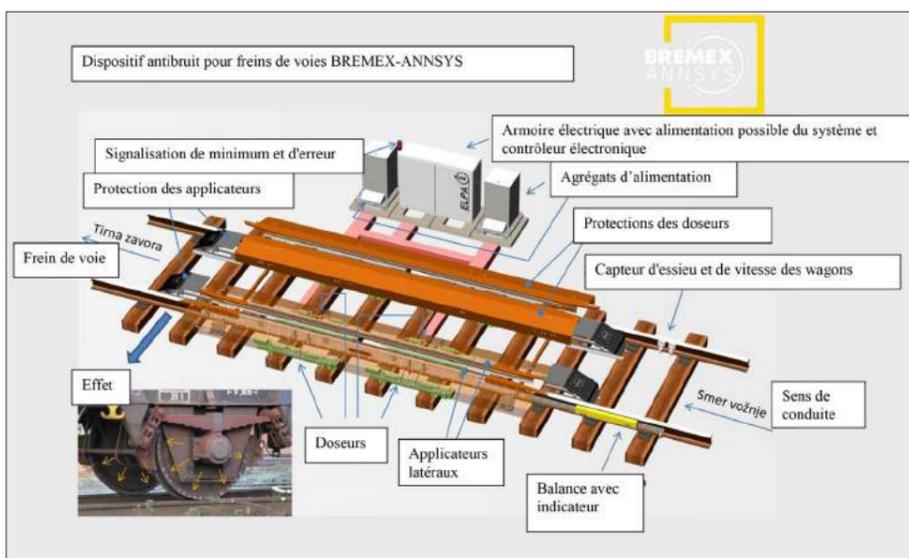


ments stridents de jour comme de nuit. Je remercie la SNCF qui nous a finalement entendus et a enfin accepté de débloquer quatre millions d'euros pour ces travaux, qui auront pour effet de donner à chacun une qualité de vie nouvelle. Pour me remercier d'avoir trouvé cette solution et bataillé pour l'imposer, Drancy est le premier site de France qui sera entièrement doté de ces équipements anti-bruit.

Il est des combats qui mettent parfois quinze ans pour aboutir et c'est une vraie leçon politique.

On le voit en ces temps de campagnes électorales, les candidats ont toujours tendance à promettre des miracles pour plaire à des électeurs qui les espèrent souvent... Mais la vraie vie (même politique) ne s'écrit pas comme ça ! Elle est faite (en politique aussi) de combats, d'efforts et de persévérance pour obtenir des résultats.

Dans notre monde de l'information permanente, où une actualité chasse l'autre sans qu'on ait le temps d'aller au bout des choses, il serait bon que tous les citoyens réfléchissent à cette contradiction entre les promesses agréables à entendre et la vraie vie... Avant qu'il ne soit trop tard !



→ Comment ça fonctionne ?

Un habillage de tôle entoure les mâchoires de freinage. Cet habillage permet en réalité d'enduire les essieux d'un produit dit "produit de friction" et appelé "DBM 50". L'application de ce dernier empêche la génération de bruit (crissement) entre les surfaces en métal subissant une charge extrême. Il permet d'obtenir des résultats ultraperformants. La résistance du produit se situe entre -150°C et +100°C. Cette aspersion se fait automatiquement, grâce à un boîtier électrique situé à côté des mâchoires de freinage. La SNCF

effectue actuellement des tests afin de trouver le dosage idéal de produit sur les rails drancéens. Le produit est respectueux de l'environnement et ne modifie en rien l'adhérence des roues sur les rails. Des tests de sécurité et analyses toxicologiques ont été réalisés avant la mise en place du dispositif.

Drancy n'est pas la seule gare de triage française à rencontrer des problèmes de pollution sonore. La prouesse technologique, en cours d'installation à Drancy, pourrait être installée par la suite dans quatre autres gares.



Poste d'aiguillage.

La réduction du bruit à la gare triage : 15 ans de combat

• octobre 2002

Jean-Christophe Lagarde s'adresse au secrétaire d'État aux transports et à la mer, Dominique Bussereau :

"(...) D'après une étude que j'ai récemment commandée comme maire de la commune, les niveaux sonores moyens varient sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, entre 69 et 74 décibels. Une enquête menée par le conseil régional d'Île-de-France, il y a deux ans, avait d'ailleurs désigné Drancy comme l'un des points noirs de l'Île-de-France. Or, un changement récent de système de freinage par la SNCF a encore aggravé les choses. Sur plusieurs centaines de mètres à la ronde, des explosions, des crissements extrêmement stridents empêchent les riverains de vivre normalement chez eux on a mesuré des pointes de bruit à 120-130 décibels (...). On arrive à prendre en compte un certain nombre de nuisances à proximité de certaines infrastructures telles que les aéroports, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas agir pour une gare, qui peut constituer une nuisance aussi grande."

• mai 2005

Jean-Christophe Lagarde s'adresse au secrétaire d'État aux transports et à la mer, François Goulard. Le député-maire rappelle les nuisances sonores subies par les Drancéens. La ville a fait connaître à

la SNCF une expérience slovène qui a montré des résultats concluants. Or, la SNCF a décidé de repousser d'un an l'expérimentation de ce système. Il est demandé au ministre d'intervenir afin de faire accélérer la procédure pour qu'elle se mette en place dès le mois suivant, "(...) en vue de résoudre un problème de grande ampleur pour plus de 8 000 habitants de la commune."

• novembre 2006

Jean-Christophe Lagarde s'adresse au ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, Dominique Perben. Le député-maire rappelle de nouveau les nuisances sonores subies par les Drancéens, "très supérieures aux normes légales depuis près de huit ans, suite au changement du système de freinage de cette gare, désormais automatisé." Il rappelle qu'en 2005, le secrétaire d'État au transport lui avait assuré qu'une expérimentation d'un système novateur allait être mis en place sur la gare de triage. "Mais force est de constater que ces essais n'ont pas été réalisés et que les nuisances sonores non seulement perdurent de façon insupportable, mais ne font qu'augmenter. (...) Ces nuisances sont lourdes de conséquences. Non seulement elles entraînent une dégradation du quartier, mais elles sont une gêne pour l'aménagement de la ville puisqu'elles m'empêchent de réali-

ser une opération très importante et très intéressante autour de la gare".

• 2007

Bruitparif intervient à la demande de la municipalité et réalise des mesures autour de la gare. L'entreprise demande à la SNCF de réaliser des travaux pour limiter les nuisances du système de freinage sur les voies.

• 18 novembre 2015

Visite de la gare de triage de Nuremberg, équipée du système de réduction de bruit ELPA par la SNCF.

• de décembre 2015 à décembre 2016

Vérification de sécurité et analyse toxicologique.

• à partir de mars 2016

Relevé topologique et travaux préparatoires.

• 12 décembre 2016

Commande de deux dispositifs.

• mars 2017

Installation du premier dispositif et début de la phase de test afin de trouver le bon dosage de produit.

• à partir de mi-2017

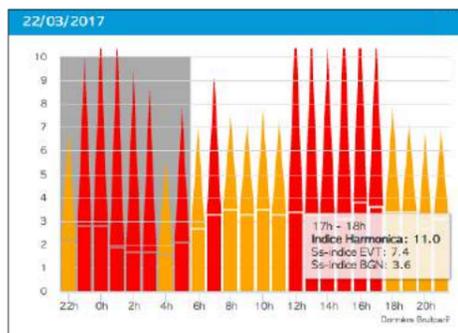
Déploiement du dispositif sur l'ensemble des zones de freinage (sous réserve de la date de fin de la phase de test).

• fin 2017

Fin du déploiement, toujours sous les mêmes réserves.

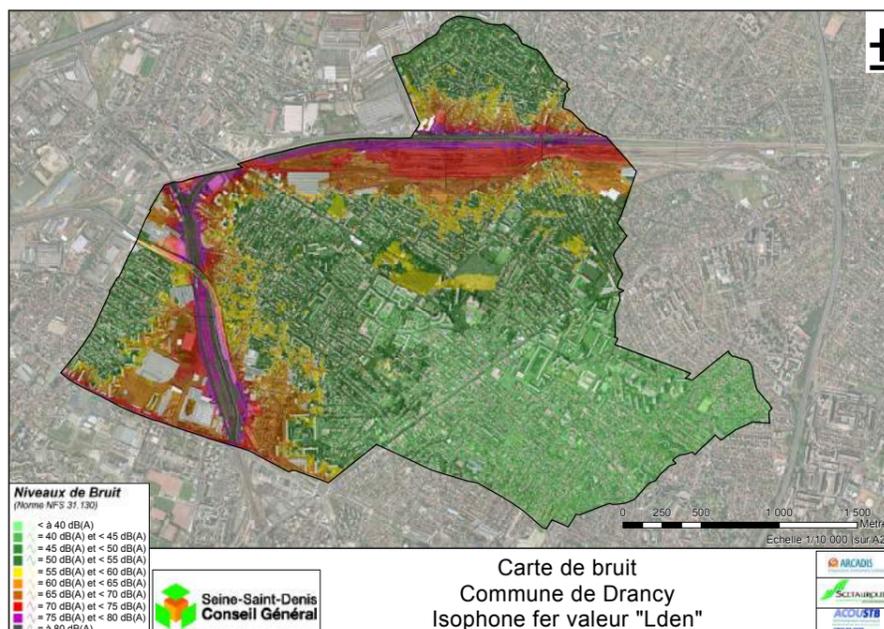


C'est le freinage des wagons lors de la descente de la bosse qui occasionne le bruit.



L'indice Harmonica délivre une note comprise entre 0 et 10. Plus la note est élevée et plus l'environnement sonore est dégradé. Ici, la journée du 22 mars dernier. On observe que la note maximale est atteinte voire dépassée 9 h / 24 et qu'elle dépasse la moyenne 24 h / 24.

302
c'est le nombre moyen de wagons qui a transité chaque jour à Drancy en 2016 soit 110 524 dans l'année



Carte de bruit
Commune de Drancy
Isophone fer valeur "Lden"

Entrée en gare

L'histoire de l'implantation du chemin de fer à Drancy au milieu du 19^e siècle mérite d'être contée : elle signe l'entrée de la ville dans le monde moderne.

Le Baron de Ladoucette ne voulait pas "que cette stupidité sans lendemain" traversât sa ville. S'il ne fut pas un visionnaire concernant le chemin de fer, on peut souligner qu'il n'était pas le seul. Savez-vous pourquoi les gares de Tours ou d'Orléans sont implantées en dehors de ces villes ? Depuis la création de la première ligne pour voyageurs, entre Paris et Versailles, inaugurée en 1837, la peur de la nouveauté bat son plein : le train, ça donne des troubles de la rétine et de la respiration, ça provoque des maladies nerveuses et des fausses couches. Et en plus, ça fait pourrir les cultures, ce qui serait très dommageable au nord-est de Paris à cette époque très agricole. Même le grand scientifique François Arago estimera que les tunnels sont un danger à cause des températures et du bruit.

Si le Baron voyait d'un mauvais œil l'arrivée du train, ce n'était pas l'avis du conseil municipal qui, au contraire, sans l'attendre avec impatience, espérait que cette nouveauté pourrait lui apporter un peu plus de prospérité. En fait, personne ne savait encore bien à quoi pouvait servir un chemin de fer.

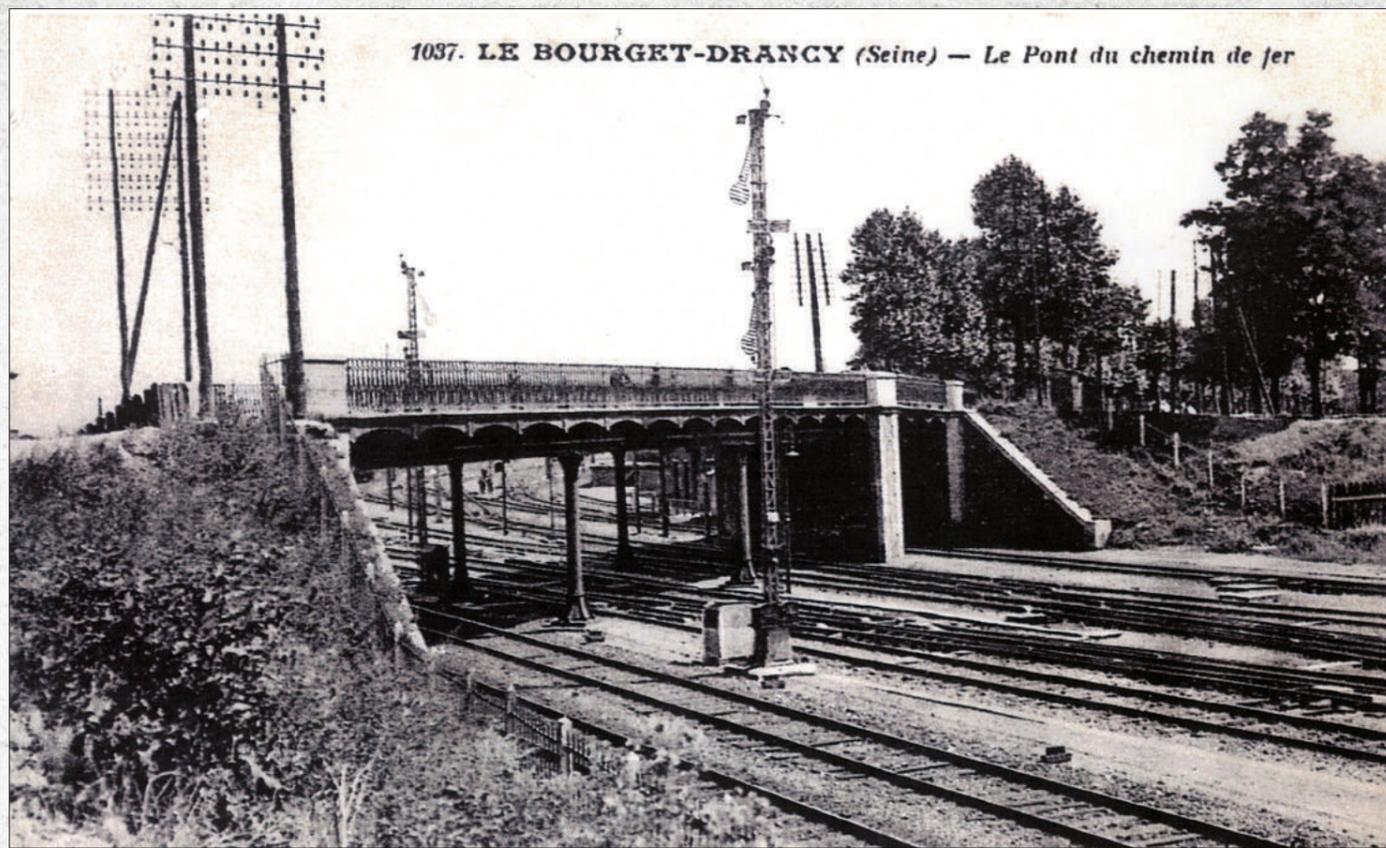
Pourtant, les toutes premières lignes avaient été construites entre 1828 et 1834 dans la région de Saint-Étienne et Lyon. Elles servaient à transporter exclusivement du charbon : les locomotives tractaient les wagons sur les pentes douces et les plans horizontaux. On utilisait encore les chevaux et les bœufs sur les fortes montées et, dans les descentes, la pesanteur du train.

Projet "Paris - Drancy - Soissons"

Il faudra attendre 1842 pour connaître le véritable coup d'envoi de la construction de lignes à travers la France et c'est en 1854 qu'une ligne de Paris à Soissons est envisagée. Le conseil municipal de Drancy est alors consulté.

15 juillet 1855. "Le président expose au conseil qu'une enquête est ouverte sur trois projets de chemin de fer de Paris à Soissons. Que parmi ces trois projets, dont deux n'intéressent pas la commune, il y en a un qui traverse le territoire de Drancy, avec station sur le même territoire entre Drancy et Bondy (...).

Dans tout le parcours entier de cette ligne, les moyens de transport sont difficiles. Ce serait donc, depuis Paris jusqu'à Soissons,



L'ancien pont du Bourget disparaîtra en 1949, lors du déraillement d'un train qui percuta un de ses piliers et fit un mort. Le nouveau, que nous connaissons encore aujourd'hui, sera construit en 1952. Entre-temps, un pont militaire fit la jonction.

donner la vie et la prospérité dans des localités déshéritées qui ne demandent que des moyens de transports plus faciles". En 1860, le premier tronçon, jusqu'à Sevrans, est mis en service. La ligne jusqu'à Soissons sera ouverte deux ans plus tard.

Nous sommes en pleine période d'industrialisation et le transport de marchandises et de matières premières devient vital pour le développement du pays. Si l'industrie sucrière, grâce aux champs de betteraves de la région de Soissons, trouve un intérêt particulier dans la création de cette ligne, c'est aussi le cas pour les entreprises qui, peu à peu, s'implantent au milieu du XIX^e siècle aux frontières de Drancy, vers Le Bourget. On notera que certaines d'entre elles n'étaient pas les bienvenues. Ainsi, en septembre 1858, "le conseil proteste contre l'établissement de la Poudrette, projeté par Mrs Tramon et Ginet. Le chemin de fer de Soissons va donner, par la station de Drancy, une vie nouvelle à cette commune et à celles environnantes. Il serait malheureux de la voir étouffée dès sa naissance par les émanations infectes de l'établissement projeté". Rappelons que La poudrette, qui s'installera sur les terrains aujourd'hui occupés par ELM



La gare de triage au début du XX^e siècle.

Leblanc, rue de Stalingrad, fabriquait de l'engrais en traitant les boues et vidanges parisiennes. On imagine l'odeur fleurie qui devait alors flotter dans l'air !

L'arrivée du triage à Drancy

Paris est alors en pleine expansion (La Villette sera, par exemple, annexée en 1859) et s'urbanise avec les travaux d'Haussmann. Pour faire de la place, le triage des marchandises est alors repoussé dans les campagnes proches. Dès 1863, vont donc débuter les activités de triage à Drancy, ce qui changera pour toujours le visage du petit village rural.

La ligne de Soissons servira également pour les voyageurs. La gare, dite du Bourget, est prévue dès les origines. Elle est construite sur le territoire drancéen puisque ce n'est qu'en 1877 que cette partie de la ville, au-delà des voies ferrées, sera annexée au Bourget. Pourtant, dès le début, on se batte sur le nom de cette gare : "La station se trouvera sur le territoire de la commune de Drancy. C'est

pourquoi le conseil municipal se croit en droit de demander que cette station porte le nom de station de Drancy, ou si l'on veut adjoindre le nom du Bourget, qu'elle s'appelle station de Drancy Le Bourget". Cette gare, bien plus proche des premières habitations du Bourget que du petit village de Drancy, situé à deux kilomètres, changera de nom au fil des décennies.

Au nord de la ville, une halte sera établie en 1868 à côté de la route des Marais (rue Anatole France) et de son passage à niveau. Mais le trafic ferroviaire augmentant rapidement, une nouvelle gare sera construite et inaugurée en 1912. Elle existe toujours, en contrebas, à droite après le pont, en allant vers le Blanc-Mesnil. Elle fut pourtant rapidement abandonnée : le nombre de voies augmentant avec l'accroissement des activités de triage, elle s'est retrouvée perdue au beau milieu des voies. Et, cette fois encore, il fallut se battre pour que le nom de Drancy lui soit accolé.



La gare de Drancy - Le Blanc-Mesnil, lors de sa construction en 1912.

LIBRE OPINION

Élus À gauche pour Drancy solidaires ensemble

Le vote du budget au conseil municipal, nous laisse encore sur notre faim... A des questions simples, intelligibles, M. Lagarde noie le poisson dans un alignement de chiffres et évite de nous répondre!

Le Maire se félicite de sa "bonne gestion" puisqu'il réalise 10 millions€ d'économies sur le budget 2016, précisant que cet excédent (10% du budget global tout de même !) lui permettra de moins recourir à l'emprunt en 2017. Certes...

Mais à notre demande d'explications sur ces 10M€ d'économies alors que selon ses propres termes "la ville subit durement la baisse des dotations de l'Etat et qu'elle est structurellement pauvre", pas de réponse de M. Lagarde !

Si nous partageons ce constat sur les contraintes budgétaires, nous sommes en droit cependant de nous demander si les services de l'enfance, la culture, la jeunesse, l'éducation, le logement, ou la santé ne sont pas directement impactés par de telles "économies" ?? Comme on est en droit de se demander si le recours à des entreprises et des prestataires privés n'est pas significatif de l'externalisation grandissante des services publics ?

Nous n'avons vraiment pas la même vision d'une "bonne gestion" M Lagarde : faire des économies sur les services aux Drancéens pour rembourser ses dettes ça n'est décidément pas notre conception de la dépense publique !

Olivier VALENTIN & Nathalie VASSEUR

LIBRE OPINION

Élus Drancy autrement

Tribune non parvenue

LIBRE OPINION

Majorité municipale

Halte aux coups tordus !

L'État socialiste aux abois s'en prend à notre sécurité, en voulant remettre en cause le fonctionnement de notre commissariat de police. Pourtant c'est à l'État de garantir la sécurité des personnes et des biens.

De nombreuses villes, comme Drancy, ont voulu apporter leur contribution à cette mission en créant une police municipale et en développant la vidéo protection.

Pendant ce temps-là, en 15 ans, notre commissariat a perdu plus de 40 agents, non remplacés. Aujourd'hui, l'État veut encore franchir une étape de plus en le transformant en simple antenne de Police, ouverte dans la journée et fermée la nuit et les week-ends.

Le motif serait une réorganisation des moyens, mais la municipalité de Drancy, comme les Drancéens, refuse et refusera toujours qu'on se contente de gérer la pénurie au détriment des habitants.

Ici, l'État doit mettre des moyens à la hauteur des enjeux de lutte contre la délinquance et de sécurité pour tous.

Événement

Odette Nilès : officier de la Légion d'Honneur

Résistante, militante, cette Drancéenne très tôt engagée a été récompensée pour son parcours exceptionnel. Déjà chevalier de la légion d'Honneur, elle a été promue officier.

Il est un peu plus de midi lorsque, jeudi 23 mars, une assemblée conséquente se presse en salle des mariages. La famille d'Odette Nilès, des élèves de CM2 de l'école René Deschamps, Hubert Doucet de l'Amicale de Châteaubriant, le député-maire Jean-Christophe Lagarde, le sous-préfet Fayçal Douhane, le secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire, Jean-Marc Todeschini et de nombreuses personnes sont venus assister à la remise de l'insigne d'Officier de la Légion d'honneur à cette figure de la résistance et du militantisme.

Un parcours hors norme

Si le secrétaire d'État a rappelé l'importance du devoir de transmission, il a surtout évoqué le parcours d'Odette Nilès et "celui de la Résistance. Celui de femmes et d'hommes qui ont, il y a 77 ans, risqué leur vie pour rendre à la France la liberté." S'adressant à la militante : "Revenir sur votre parcours c'est évoquer l'engagement, le courage et le sens du devoir. Odette Nilès, toute votre vie, vous avez incarné l'esprit de résistance et défendu les valeurs de la République. Dans votre livre, vous écrivez, en parlant de Guy Môquet : "Guy, c'était un battant. C'était l'exemple de cette jeunesse qui ne baisse jamais les bras (...)". Cette phrase vous sied à merveille, Mme Nilès."

Reconnaissance de la militante

Pour l'association l'Amicale de Châteaubriant, dont Odette Nilès est toujours présidente, "cette reconnaissance est la réaffirmation de la place des femmes dans la Résistance, dès la première heure et jusqu'à la Libération de notre pays, a commencé Hubert Doucet. Elle montre aussi que la jeunesse avait une très grande place, car tu avais 17 ans quand tu t'es engagée", a-t-il ajouté en s'adressant directement à Odette Nilès. Militante communiste et à l'Union des jeunes filles de France, cette dernière s'engage très tôt dans la résistance, aux côtés de militants communistes, fusillés pour certains le 22 octobre 1941 (Les martyrs de Châteaubriant). "C'est aussi la reconnaissance de la classe ouvrière, qui avait mis en échec les fascistes en 1939 (...) André Malraux a eu raison de dire qu'elle (ndlr : la classe ouvrière) était l'honneur de la France. Les résistants, les fusillés, les déportés : ils ont été nombreux dans cette classe", a continué le représentant de l'Amicale. Il a également insisté sur l'importance de transmettre l'Histoire à la jeunesse, soulignant l'investissement d'Odette Nilès en ce sens.

Transmettre, un devoir

Dans son discours, le député-maire a également mis en avant la nécessité de ne pas laisser une mémoire se transfor-



mer, afin de protéger la jeunesse d'une vie aussi dure et accidentée que fut celle d'Odette Nilès : "Je le dis d'autant plus que les tensions qui traversent nos sociétés, nos difficultés, les agressions, les conflits que nous sommes amenés à subir, doivent aussi bénéficier des enseignements du passé." Enseigner la culture de la paix et de la tolérance, mais également "la capacité de connaître l'autre pour évi-

ter de le craindre, pour éviter en le craignant de le détester et une fois qu'on le déteste, de l'affronter", a ajouté le député-maire, avant de terminer en s'adressant à Odette Nilès : "Il faut parfois, comme vous l'avez fait, savoir résister en amont. Il faut être en capacité de partager cette volonté de vivre ensemble que la République française offre à chacun et chacune d'entre nous."

Odette Nilès pendant la guerre



1940 : début de son engagement avec la distribution de tracts sur les Grands Boulevards à Paris

13 août 1941 : arrêtée sur dénonciation avec des camarades "par la police française," précise-t-elle, tous sont âgés de moins de 20 ans. Jugés par une cour martiale allemande, ils sont condamnés à mort. "Ça fait drôle. Je regardais le magnifique jardin par la fenêtre. Et je me suis dit : "Dire qu'il fait si beau et qu'il va falloir mourir..." "

Mais les nazis changent la donne : trois hommes sont fusillés, neuf sont déportés et les autres envoyés de camp politique en

camp politique, en commençant par Châteaubriant, en **septembre 1941**. C'est dans ce camp que la jeune Odette rencontre Guy Môquet, dix-sept ans comme elle. Elle lui avait promis, sans trop savoir ce que c'était, "un patin".

Le matin du 22 octobre 1941, il est fusillé avec 26 autres jeunes hommes. Avant de mourir, il laisse à sa petite fiancée ce mot écrit à la hâte : "Ma petite Odette, je vais mourir avec mes vingt-six camarades. Ce que je regrette, c'est de ne pas avoir eu ce que tu m'as promis. Mille caresses de ton camarade qui t'aime. Guy..."

"J'y pense chaque nuit," révèle Odette Nilès, avant de livrer une anecdote pleine d'humour sur l'un de ses camarades "Après l'annonce de la condamnation, l'un d'eux m'a dit : "Je voudrais des oeillets rouges sur ma tombe". Je lui ai répondu : "Tu as de belles perspectives d'avenir toi dis moi ! " ", raconte la vieille dame. Balader de camp en camp, elle s'évade en **août 1944** du camp de Mérignac avec trois autres jeunes filles, rejoint Bordeaux et y rencontre celui qui deviendra son mari, Maurice Nilès.

Salon du développement durable

Samedi 13 mai, le service municipal du Développement durable et la cellule énergie vous donnent rendez-vous au parc de Ladoucette pour un salon plein de surprises.

À l'initiative de la ville, associations, entreprises et services municipaux se regroupent pour une journée ludique sur le développement durable. Les différents exposants rivaliseront d'ingéniosité pour vous faire passer un moment agréable et utile. Vous pourrez commencer la journée avec un petit déjeuner composé de produits bio ou issus du commerce équitable : café ou thé, jus de fruit, pain et miel drancéen de l'apicultrice Lorraine Félix. Une tombola sera organisée avec un vélo électrique à gagner. Vous pourrez déambuler dans les allées, pour, au choix : trouver des informations sur l'isolation de vos combles pour 1 € ; trouver des idées/astuces/explications pour créer un carré potager ; repartir avec un composteur domestique de 340 litres après avoir obligatoirement suivi une formation de 45 min. Vous pourrez également découvrir comment devenir refuge LPO... Qu'est-ce donc ? Après être partie du constat que les oiseaux, comme les mésanges ou les hirondelles, ont déserté les villes (on ne parle pas des



pigeons...), une association propose aux particuliers d'aménager un coin de leur jardin ou de leur balcon pour accueillir ces espèces disparues des villes et les faire revenir.

Enfin, parmi tant d'autres choses, vous pourrez découvrir le cadastre solaire de la ville et savoir si l'exposition et l'inclinaison de votre toit présentent un intérêt pour la pose de panneaux solaires...

Intégrez la Fondation TF1

Vous êtes intéressé par les métiers de l'audiovisuel ? La Mission emploi, le BIJ et Kiwi mag s'associent à la Fondation TF1 et organisent une session de recrutement à Drancy pour suivre des formations au sein du groupe audiovisuel.



Qui est concerné par cette session de recrutement ?

Tous les Drancéens âgés de 18 à 30 ans, titulaire du baccalauréat et d'une expérience dans un des métiers recherchés.

Quel est l'intérêt de suivre cette formation ?

Les jeunes suivent une formation auprès d'un parrain, en activité dans le groupe. Ils travaillent dans des services opérationnels, se forgent un réseau relationnel et une expérience concrète.

Quels sont les métiers pour lesquels la Fondation TF1 propose une formation ?

- assistant(e) contrôleur(e) de gestion
- assistant(e) chef de projet CRM
- assistant(e) responsable partenariats
- assistant(e) community manager
- journaliste desk web
- assistant(e) de rédaction
- assistant(e) marketing spectacles
- chargé(e) de projet événementiel
- assistant(e) commercial licences
- assistant(e) cadreur(euse)
- chargé(e) aide à la négociation commerciale
- assistant(e) chargé(e) administration des ventes en alternance
- assistant(e) chef de pub international
- assistant(e) restauration films
- assistant(e) commercial(e)
- journaliste reporter d'images
- assistant(e) chef de plateau
- assistant(e) community manager relations écoles
- chef de projet informatique
- assistant(e) commercial(e) au comité

d'entreprise

En cas de sélection, quelles seront les étapes suivantes ?

- 15 juin : entretiens individuels des candidats sélectionnés
- 15 septembre : début de la formation

↳ Inscriptions jusqu'au 20 avril



93, rue de la République
01 48 96 51 92
mission-emploi@drancy.fr



MISSION EMPLOI

MARS 2017

62 personnes ont trouvé une solution

19 CDI 25 CDD 1 en intérim

17 formations professionnalisantes

167 nouvelles personnes suivies



93, rue de la République
01 48 96 51 92 - mission-emploi@drancy.fr

LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE DE LA MISSION EMPLOI DE DRANCY

COACHING FORMATION AIDE À LA RECHERCHE D'UN EMPLOYEUR

PROCHAINES SESSIONS
19 AVRIL & 3 MAI - 14H
93, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
INFOS : 01 48 96 51 92

► Séjours jeunes

Programme et préinscriptions jusqu'au 29 avril sur : sejours.drancy.fr ou dans l'un des services publics suivants :



↳ Service municipal de la Jeunesse
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
117, rue Sadi Carnot

↳ Guichet unique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (le jeudi jusqu'à 19 h), le samedi de 9 h à 12 h centre administratif, place de l'Hôtel de ville

↳ Maisons des services publics Avenir et Économie

► Séjours retraités



Inscriptions
mardi 18 avril de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Deux séjours sont proposés :

- l'Andalousie du 18/9 au 2/10,
- Les Canaries - Ténérife du 14/10 au 21/10.

↳ Salle Louis Méret, 22, rue de la République

↳ Maisons des services publics - Avenir, place de l'Amitié - Économie, 29, rue Dominique Roberty

L'actu en temps réel
f Ville de Drancy

Boxe anglaise

Soirée de gala



Samedi 1^{er} avril, 30 combattants se sont affrontés sur le ring du gymnase Joliot-Curie devant plus de 300 privilégiés. Technique et beau combat étaient au rendez-vous.

Kassa Baradji, président de Cpositif et organisateur de la soirée, ne cachait pas sa satisfaction à l'issue de la soirée : "Je ne peux malheureusement plus combattre. Mon combat se déroule désormais en dehors du ring, en offrant à Drancy un peu de ma passion de la boxe. J'ai été très fier d'organiser ce gala. C'était un challenge. Maintenant je vais continuer la promotion de la boxe auprès des plus jeunes".



Des espoirs drancéens

Parmi les bonnes surprises de la soirée, deux boxeurs drancéens de Cpositif, Cameron et Dalil, ont remporté des victoires sans appel.

Cameron : "L'ambiance était super. Cela restera un grand moment pour moi car c'était mon tout premier gala. Et en plus, je gagne. Un grand merci au public qui m'a soutenu. Je suis plus motivé que jamais pour continuer".

Dalil : "J'ai envoyé deux fois mon adversaire au tapis, les juges m'ont donné logiquement la victoire à l'unanimité".

Je viens de la boxe thaï et c'est ma première année en boxe anglaise. Je dédie ma victoire à Cpositif et à mon coach".

Du beau monde autour du ring

Ces deux espoirs drancéens ont impressionné sans aucun doute Milan Prat, champion de France 2016 (U17) et Donald Bordey, champion d'Île-de-France qui est aussi le créateur de la marque Pugilart. Un autre partenaire de renom avait également fait le déplacement : Malamine Kone, créateur de la marque Airness.



PUBLICITÉ

PROPHIL

SHOWROOM
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 17H

DESTOCKAGE
MASSIF
DANS TOUT L'ENTREPÔT
À PRIX SACRIFIÉ

société
PROPHIL.

TOUS NOS PRODUITS SONT PERSONNALISABLES ET DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

6, RUE ISAAC NEWTON • ZI DU COUDRAY • 93150 LE BLANC MESNIL • 01 55 81 13 13

■ Exposition

Les Confederates au parc de Ladoucette

Samedi 29 avril, voitures de collection, motos et trikes s'exposeront dans le parc de Ladoucette. L'occasion de voir de très belles pièces, mises sur leur 31 pour l'occasion.



pour échanger les bons tuyaux : "Cette exposition permet aussi de nous retrouver entre connaisseurs, de discuter mécanique, de trouver une pièce. C'est un échange de bons procédés", explique Serge Delannoy. Car pour beaucoup, ces voitures de collection, c'est aussi une passion pour la mécanique : "J'ai découvert la mécanique quand j'étais jeune, indique le membre de l'association. J'ai appris au fur et à mesure, en essayant, en regardant les autres faire. Je n'ai jamais cessé de progresser, même encore aujourd'hui". Les matériaux de base sont bien souvent de la récup' : "On récupère beaucoup. Parfois on trouve une carcasse de voiture sur un bord de route, au fond d'un garage... Des voitures dont les gens ne veulent plus."

L'art de la mécanique

Tous les amateurs de ces voitures de collection ne mettent pas les mains dans le cambouis pour les restaurer : "Certains récupèrent une vieille voiture, et la donne à restaurer. Nous, on fait tout, de A à Z", souligne Serge Delannoy. Devant une portière entièrement rouillée, on peine à imaginer qu'elle puisse finir ailleurs qu'à la casse. Pourtant, pour lui, c'est le début d'une nouvelle aventure : "C'est mon fils qui va restaurer la voiture. On a récupéré le moteur, le reste est ici, dit-il en désignant un tas de tôle. Ça va être une très belle pièce", conclut-il. "Le temps importe peu, c'est la passion qui compte", renchérit Jean-Marie Gendron, président des Confederates. Car peu importe le temps qu'ils y passent, chaque voiture, quel que soit son âge, s'offre une seconde vie après être passée entre ces mains en or.

Un lieu de restauration, un spectacle avec des danseurs est aussi au programme, de quoi compléter cette journée à ne surtout pas rater.

↳ Exposition parc de Ladoucette samedi 29 avril de 8 h à 19 h

Passionnés ou amateurs, tout le monde est concerné par ce rendez-vous. Pour le plaisir des yeux, les adhérents de l'association Confederate, mais également les non-adhérents, exposeront leur voiture de collection. Des années 30, pour les plus anciennes, aux années 80 pour les plus jeunes, une centaine de voitures, parfois des modèles rares, viendront se pavaner au parc de Ladoucette. L'association expose avant tout des américaines : "J'ai un faible pour ces voitures, c'est une passion depuis tout petit", révèle

Serge Delannoy, figure emblématique des Confederates. "On accepte tous les types de voitures, qu'elles soient françaises, européennes, russes ou autres. On aime tout le monde", sourit-il. À 10 h 30, un circuit d'une heure sera organisé à travers la ville afin de faire parader voitures et motos de collection.

Moment d'échanges

L'événement a une double vertu : il permet aux promeneurs de se régaler les yeux et aux passionnés de se retrouver

■ Brèves

▶ Stages de couture

Créer votre trousse de toilette avec l'association Taffetas et Falbalas. Prix : 30 €, fournitures comprises
→ samedi 22 avril de 10 h à 13 h, 2, cité Jules Auffret
↳ Inscriptions au 07 82 20 76 26 taffetasfalbalas@hotmail.com



▶ Sortie

Trois associations locales, le Comité drancien des personnes handicapées et leurs amis (CDPHA), l'association des paralysés de France (A.P.F.) et Arts et sports de Drancy (ASD) proposent une sortie dans la forêt de Chantilly avec pique-nique et visite du musée de la dentelle. Objectif : se balader et partager des moments conviviaux entre personnes en situation de handicap et valides.

- Adhérents : inscriptions auprès des associations
- Non-adhérents en situation de handicap ou non, inscriptions au plus tard le 28 avril

↳ 06 75 39 62 10 (Mme Lauret).
Tarif : 6 € (3 € de participation aux frais et 3 € d'entrée au musée).

→ samedi 13 mai
Rendez-vous à 8 h 45 parking de l'Espace culturel du parc, 120, rue Sadi Carnot
Départ à 9 h en car.
Retour prévu vers 17 h 30.

▶ Foire aux livres

Braderie avec le Secours populaire français.
→ samedi 6 mai de 9 h à 17 h, cité de la Muette

■ Événement



■ Élections

Voter par procuration

Qu'est-ce qu'une procuration ?

Un électeur ne pouvant aller voter peut choisir un autre électeur pour accomplir son droit de vote.

On appelle le "mandant" la personne qui ne pourra pas aller voter. Le "mandataire" est l'électeur qui vote à sa place. Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Établir une procuration est une démarche gratuite.

Où faire établir sa procuration ?

Le mandant peut se rendre :

- au commissariat de police (6, rue de la République)
- à la brigade de gendarmerie
- au tribunal d'instance

Comment établir une procuration ?

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni :

- d'un justificatif d'identité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire)
- du formulaire de vote par procuration

Le formulaire est disponible en ligne sur www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote

-par-procuration. Si vous ne pouvez pas le télécharger et l'imprimer, vous pouvez le demander au guichet de l'autorité habilitée à établir la



procuration.

Établir une procuration est une démarche gratuite.

Quand peut-on faire établir une procuration ?

Une procuration peut être établie tout au long de l'année. Il n'existe pas de date limite à son établissement. Néanmoins, les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédent le scrutin, mais une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

Combien de temps est valable une procuration ?

La procuration peut être établie :

- soit pour un scrutin déterminé (pour un seul ou les deux tours d'une élection)
- soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement. Dans ce cas, l'intéressé doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

Quelles sont les conditions pour être mandataire ?

Pour être mandataire, il faut :

- jouir de ses droits électoraux
- être inscrit dans la même commune que le mandant



Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Quelles sont les modalités de vote ?

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de le prévenir de la procuration.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente, muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant et vote au nom de ce dernier, dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Certaines cartes électorales n'ont pas le cachet de la mairie ni la signature du maire. Ces mentions étant facultatives, la carte électorale est bien valide.

Les Drancéens n'ayant pas reçu leur carte sont invités à se présenter au service Élections, centre administratif.

Les dates des élections

Présidentielle

1^{er} tour : dimanche 23 avril

2nd tour : dimanche 7 mai

Législatives

1^{er} tour : dimanche 11 juin

2nd tour : dimanche 18 juin

PUBLICITÉ

PROPRIÉTAIRE À DRANCY QUARTIER VILLAGE PARISIEN



PROCHAINEMENT



TVA Réduite

TVA RÉDUITE 5,5%

Prêt à Taux Zéro 0%

ESPACE DE VENTE

29, Avenue Jean Jaurès

Face Espace nautique

93700 Drancy



PRIX ET PLANS SUR :
drancy-quatuor.com

0 800 124 124

Service & appel gratuits



(1) TVA à 5,5% sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies. Applicable dans le cadre de l'acquisition d'une résidence principale neuve, dans la limite d'un plafond de prix d'achat, aux personnes physiques dont les ressources - à la date de signature du contrat préliminaire ou à défaut, à la date du contrat de vente - ne dépassent pas les plafonds prévus pour le bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL) conformément à l'article L. 411-2 du code de la construction et de l'habitation. La TVA à 5,5% est applicable uniquement aux opérations réalisées en zone ANRU ou situées à moins de 300 m de cette zone. Dans la limite des stocks disponibles. Renseignements et conditions disponibles en Espace de Vente. (2) Le Prêt à Taux Zéro Renforcé (PTZ+) permet de financer jusqu'à 40% du prix d'acquisition d'une résidence principale neuve (hors frais de notaire), sans les intérêts, ceux-ci étant pris en charge par l'État. Sous réserve d'acceptation du dossier par un organisme bancaire, cette aide est accordée aux personnes n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale depuis au moins deux ans. Sous réserve de respecter les conditions fixées aux articles L. 31-10-1 et suivants et R. 31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'habitation et aux conditions du décret n°2015-1813 du 29 décembre 2015 de l'arrêté du 1^{er} août 2014 pris en application de l'article R. 304-1 du Code de la Construction et de l'habitation et du décret n° 2015-1301 du 16 octobre 2015, le montant du prêt dépendant du niveau de revenus, de la composition du foyer fiscal, de la localisation géographique du bien. Conditions disponibles sur simple demande. Avril 2017 - Agence Buenos Aires - VINCI Immobilier Résidentiel 435 166 285 RCS Nanterre - SNC au Capital Social de 1 500,00 € - N° SIRET : 43516628500039. © Illustration non contractuelle, libre interprétation de la Société d'Architecture Extraterritoriale Visuel à caractère d'ambiance.

État civil

Actes et transcriptions du 16 au 31 mars

ILS SONT ARRIVÉS

La municipalité présente ses félicitations aux nouveaux parents

AÏSSA Louisa • ALDEA Kevin • ASSEERVATHAM Jeffery • AUBERT DROUHIN Méлина • BEN DHIA Sofia • BOURGOIS Lilly • CASIMIRIUS CLOUZEAU Leana • CHEMLALI Kais • CIRTIU Tania • DAUVÉ Maxime • EL MAGRABY Imran • ELKODA Laura • EVEN Louane • FANTINO GOUSSET Milo • FOFANA Sohane • HARRAT BENMOUSSA Youcef • HINKOV Kan • HUSSEIN Ziyad • JASSE Marin • JOVANOVIĆ James • KANAGASABAI Reshika • KANTHAVANAM Anshika • KARAKUS Ethan • KAUFFMANN LAMIAUX Elina • KHAMPATHOUMMA Layana • LOSANGE FORTES FALCO Yvanna • LOUGHZALI Ismaël • MAMERI Ellissa • MANZOOR Muhammad • MIAH Hasibul • MOHAMMED HAROON MARICAR Aïsha • PERRIO Diana • POPA Emma • RAVISHANGAR Dylan • REGENT Teddy • RHALIM Adam • SADALLAH Jennah • SAGRI Lyam • SERHAT Sena • SOUIDI Aimrane • TAR Alisya • TRIBOUILLARD Easy • UNGUR Casiana • VERNE Amandine • YAGOUNI Kenzy • ZAROUAL Amir • ZHANG Lorraine • ZUZA FARIAS FERREIRA SANTOS Christopher

Annonces

DIVERS

Vends

• Caravane, marque Hobby de luxe, année 2007, longueur 4,95 m, poids à vide : 1140 kg, charge maximale 1300 kg, lits jumeaux, télévision, tapis de sol neuf, auvent en bon état avec moove contrôle, salon de jardin avec table et 4 fauteuils, tapis de sol, caravane sans abris. En Normandie, à voir sur place, 9 500 €. 06 83 34 28 19

• Doudoune noire, col fourrure noire, t. XL, très bon état, 50 € ; chemisettes fantaisie, t. XL, très bon état, 9 €/pièce ; manteau de printemps léger, gris chiné ¾, t. L, 25 €. 06 11 29 25 42

• Chambre à coucher merisier, lit, armoire 3 portes, 2 chevets, 350 €. 06 74 69 91 79

• Grille fer forgé volutes 1,70m x 0,76m, prix : 100 €. Argentier en palissandre des Indes 100 x 150 x 40 cm, 300 €. Wok en fonte, état neuf, 30 €. Ballon E. C. Salva-Eclair (occasion), 75 L, 100 €. 06 79 50 18 60

Cherche

• Disques 33T et 45T : Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, The Beatles, Rolling Stones, Gene Vincent, Gainsbourg, Sylvie Vartan, Elvis Presley et disques des années 60. 06 61 20 77 46

EMPLOI

Demandes

• Homme sérieux cherche du travail dans le bâtiment : peinture, papier peint, maçonnerie. 06 24 09 27 93

• Assistante maternelle cherche enfants à garder, pavillon avec un grand jardin. 06 26 55 36 69

• Personne sérieuse et expérimentée (10 ans) cherche heures de ménage et passage, garde d'enfants. 06 10 87 68 20

ILS SE SONT MARIÉS

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux nouveaux époux

ABID Youcef et RADWAN Ibtissam • LAÂCHER Rayan et TINE Melissa • LALA Yanni et CHENNA Katia • LE ROY Philippe et KACI Katia • MAKAN Mania et NASORONDRENE Jacqueline • SOUMARÉ Abdoulaye et SAMAKÉ Awa • ZAREAN Mohammadreza et NOVOA Maria

LES NOCES D'OR

JEAN Euloge et Blanche, 30 octobre 1965 à Paris 11^e

IIS NOUS ONT QUITTÉS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles qui viennent de perdre un proche

ASHRAF Talseem • BARRÈS Michel • CANU Claude • DA COSTA Jade • DOS ANJOS CARMO Mario • EL YOUSFI Mounir • MILOSAVLJEVIC Vesna épouse JEVTIC • PAGE Robert • PASCUAL Alexandre • POIRIER Jeanne veuve MARTIN • SINGH Daljit • TRUONG Vi

Éducation

Les parents doivent au plus vite inscrire leurs enfants à l'école et faire leur demande de dérogation pour la rentrée 2017.

• Préinscriptions en maternelle et en CP

Les parents doivent préinscrire les enfants nés en 2014 pour la rentrée en maternelle et ceux nés en 2011 pour la rentrée en CP, au service Mairie accueil (rez-de-chaussée du centre administratif) ou dans les Maisons des services publics. La liste des pièces à fournir est disponible sur drancy.net.



➔ Mairie accueil, rez-de-chaussée du centre administratif
Place de l'Hôtel de ville

➔ Maisons des services publics :
- Avenir, place de l'Amitié
- Économie, 29, rue Dominique Roberty

• Dérogation scolaire

Une dérogation à la sectorisation peut être accordée, à titre exceptionnel. La demande doit être faite auprès du service Éducation. La liste des pièces à fournir est disponible sur drancy.net.



➔ Service Éducation
Centre administratif
Place de l'Hôtel de ville

Économie d'énergie

Pour réduire la facture énergétique des familles aux revenus modestes, l'Établissement public Paris Terres d'Envol peut participer financièrement à la rénovation de leur logement pour en améliorer la qualité thermique.

Pour en savoir plus :

➔ mercredi 19 avril de 9 h 30 à 12 h 45

➔ Point d'Accès au Droit du Bourget
(1, rue Pierre Curie)



Stationnement

Place Joffre, la ville a aménagé un parking de 18 places, dont une pour personne à mobilité réduite. Il s'agit d'une zone bleue, limitée à 1 h 30 de stationnement.



Objets trouvés

Désormais, les objets trouvés se trouvent au Point d'accès au droit. Vous pouvez vous y rendre les lundis et mercredis, de 13 h 30 à 16 h 30.

➔ 2, avenue Jean Jaurès
- carrefour des écoles
01 48 96 50 14
pad@drancy.fr

Santé

• Les rendez-vous au centre municipal de santé (CMS) peuvent se faire sur internet. Tous les Drancéens qui ont déjà consulté un médecin d'un CMS et qui disposent donc d'un numéro de dossier peuvent prendre et annuler leur rendez-vous par Internet sur rendezvous.cms.drancy.fr. Simple et pratique, le portail est accessible 24 h/24 et 7 j/7.



Pensez à annuler

Si vous ne pouvez pas vous présenter à un rendez-vous, il est important de l'annuler :

- pour prévenir le médecin de votre absence
- pour permettre à d'autres patients de bénéficier du rendez-vous
- parce que chaque rendez-vous non annulé à un coût pour la ville

Si vous n'avez jamais consulté un médecin dans un centre, vous devrez vous y rendre une première fois avant de pouvoir utiliser ce service.

• En partenariat avec les Ateliers Santé Ville, l'association nationale de lutte contre le SIDA et les Hépatites virales AIDES prévoit une action de prévention et de dépistage du VIH : vendredi 28 avril, de 13 h à 18 h, rond point de l'Abbé Grégoire, à proximité du centre commercial Drancy Avenir, rue Saint Stenay.

Sécurité



En cas d'incident à la gare de triage, bénéficiez d'informations en temps réel

Inscriptions sur : alertesms.drancy.fr

Pharmacies de garde

Les gardes indiquées ci-dessous sont sous réserve de modification. Pour la délivrance de médicaments sur ordonnance, en dehors des heures et jours d'ouverture normaux des pharmacies, s'adresser au commissariat de police : 01 41 60 81 40

16 avril

PHARMACIE BERTHELOT
5, rue Marcelin Berthelot
Drancy

17 avril

PHARMACIE PRINCIPALE DE DRANCY
160, avenue Henri Barbusse
Drancy

23 avril

PHARMACIE BARBUSSE
38, avenue Henri Barbusse
Drancy

30 avril

PHARMACIE BERTHELOT
5, rue Marcelin Berthelot
Drancy

1^{er} mai

PHARMACIE NIGELLE
144, rue Roger Salengro
Drancy

Médecine de garde

➔ Maison médicale de garde

Le service de garde est assuré à la

Maison médicale de Drancy :
- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 14 h à minuit
- les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit
17-19, avenue Henri Barbusse
01 55 89 21 90

Attention !

Certaines personnes se présentent au domicile de Drancéens et proposent d'effectuer des travaux d'isolation, de toiture... Ces démarcheurs précisent qu'ils sont envoyés par la mairie, par le département ou par le ministère de l'énergie. Ces personnes ne sont en aucun cas mandatées par l'un de ces services et doivent donc être considérées comme des arnaqueurs.

Dans tous les cas, **ne communiquez jamais** votre numéro de carte bleue et n'émettez pas de chèque avant d'avoir vérifié l'identité de la personne ou de l'entreprise à qui il est destiné.

EN IMAGES

Mickaël Bethe-Selassié jusqu'au 21 mai, Château de Ladoucette



Mickaël Bethe-Selassié, figure de l'art africain, entouré de Pierre Bour, responsable du service municipal de la Culture, et de Martine Bouvelot, adjointe au maire en charge de la Culture.

20^{ème} salon "de fleur en bouche..." les 25 et 26 mars, au gymnase Joliot-Curie



Plus de 8000 personnes ont fêté l'anniversaire du salon, rendez-vous incontournable des amateurs de gastronomie, d'artisanat et de fleurissement.



Vacances de Printemps

Du 1^{er} au 7 avril, le gymnase Auguste Delaune a fait le plein avec les structures gonflables du service municipal de la Jeunesse (SMJ).



Le SMJ et les centres de loisirs ont proposé des activités ludiques, sportives, artistiques et éducatives ainsi que de nombreuses sorties. Ici, 120 enfants de 12 centres de loisirs participent à des ateliers de prévention des risques domestiques.



Côté culture, l'Académie des arts organisait 6 stages à destination des 6-17 ans. Ici, initiation au cirque, au gymnase Laura Flessel pour les 6-11 ans.